



Agence Nationale de la Sécurité
des Systèmes d'Information

Communiqué de presse

14 novembre 2011

Pour former les futurs experts en cybersécurité : accord entre Télécom SudParis et l'Agence nationale de la sécurité

Pour renforcer la formation en cybersécurité des ingénieurs, l'école d'ingénieurs Télécom SudParis et l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) ont signé un accord qui prévoit la délivrance aux étudiants du titre d' « expert en sécurité des systèmes d'information (ESSI) ».

Afin de doter la France des compétences nécessaires pour faire face à la multiplication des attaques contre les systèmes d'information de l'État et des entreprises, le Gouvernement a décidé de développer la formation supérieure en sécurité des systèmes d'information. Dans ce but l'ANSSI et l'école Télécom SudParis, ont établi un partenariat afin que les élèves de cette dernière puissent accéder au titre d'Expert en sécurité des systèmes d'information (ESSI).

Télécom SudParis est une Grande école qui délivre le diplôme d'ingénieur après une formation de trois ans. L'école propose depuis plus de dix ans une option *Sécurité des Systèmes et des Réseaux* en troisième année. Son programme, conçu en concertation avec l'ANSSI, couvre notamment les aspects méthodologiques et techniques de *cryptographie* (Technique qui vise à protéger les informations qui circulent), de *l'intelligence économique* (Capacité à rechercher des informations fiables et précises pour se protéger contre les attaques), ou encore de la *sécurité informatique*, qui permet notamment de protéger des programmes tel que la messagerie électronique. La formation est construite sur le respect d'un référentiel de compétences métier validé par la Commission nationale des certifications professionnelles (CNCP).

Les étudiants ayant choisi cette option et acquis les compétences exigées se verront attribuer le titre d'*Expert en sécurité des systèmes d'information* délivré par l'ANSSI. Les formateurs de l'ANSSI participeront à l'enseignement à côté des intervenants des entreprises partenaires et des enseignants-chercheurs de Télécom SudParis.

Contact presse Télécom SudParis

sandrine.bourguer@telecom-sudparis.eu - Tél : 06 71 70 13 90

tgraffeuil@oxygen-rp.com – Tél : 01 41 11 37 89

Contact presse ANSSI

communication@ssi.gouv.fr – Tél : 01 71 75 84 04

Télécom SudParis est une grande école publique d'ingénieurs, orientée technologies de l'information et de la communication (TIC). L'École forme chaque année 200 ingénieurs généralistes. Elle propose également des Masters of Science, Mastères Spécialisés et doctorats. Télécom SudParis fait partie de l'Institut Télécom, organisme d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation en sciences et technologies de l'information et de la communication. www.telecom-sudparis.eu

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale. L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité du Premier ministre.. <http://www.ssi.gouv.fr>